

Informationen Schule Schweiz = Informations scolaires suisses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

manent fortgesetzt werden, wenn die Öffnung der Privatschule nicht nur ein kurzes Strohfeuer bleiben soll.



Plusieurs représentants des écoles et du Comité de patronage ont assisté à cette manifestation, en présence de Madame Leni Robert, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique du Canton de Berne et de Madame Frei-Huguenin, Présidente Centrale de la FSEP.

La Revue Suisse d'Education se devait de consacrer un numéro spécial à ce que la presse appelle déjà «Le geste des privés, en faveur des bourses modestes».



INFORMATIONEN SCHULE SCHWEIZ
INFORMATIONS SCOLAIRES SUISSES

Fondation des écoles privées suisses

en faveur de l'octroi de bourses d'études aux élèves d'écoles privées

Et les romands?

Les romands ne sont pas à court d'idées. Ils l'ont prouvé maintes fois. L'enseignement privé suisse leur doit de nombreuses initiatives dans des domaines aussi variés que la pédagogie, la gestion, les relations avec les autorités et la presse.

Le coût de l'enseignement privé pour les familles nous préoccupe depuis

longtemps. Les diverses tentatives entreprises par l'une ou l'autre de nos associations n'ont pas encore rencontré le succès escompté.

L'initiative de la Fédération alémanique, sous l'impulsion de M. F. Michel, nous fait agir nous-mêmes en attendant qu'un jour, peut-être ...

Il était essentiel que la Fédération alémanique aille de l'avant et s'exprime en notre nom à tous. Quand on tient une bonne idée et que l'on est capable de passer aux actes il est souvent contre-indiqué d'attendre que chacun des futurs bénéficiaires donne son avis.

Ce principe étant applicable à la fédération romande chaque fois qu'elle trouvera un moyen de promouvoir l'enseignement privé suisse.

Si vous manquez d'informations sur la «Fondation» ...

Si vous désirez participer à son financement et y adhérer en qualité de donateurs ...

Si vous connaissez (parents d'élèves – entreprises – autres Fondations) susceptibles d'offrir un don à la Fondation ...

Si, comme les journalistes présents à Berne, vous trouvez l'idée excellente ...

adressez-vous à votre Association régionale. Les Présidents ont reçu des informations qu'ils pourront vous transmettre, de même qu'ils pourront communiquer vos propositions et suggestions au Président de nos collègues alémaniques.

Le Comité central, composé paritairement de 4 représentants romands et 4 alémaniques, pourra donner à la nouvelle «Fondation» toute l'impulsion nécessaire et démontrer que la solidarité supra-régionale de notre Fédération est plus vivante que jamais.

H. M.

Allocution de M. Franz Michel

Président de la Fédération suisse alémanique des écoles privées

C'est pour moi une joie et un grand honneur de vous saluer à ce cocktail de presse offert à l'occasion de la création, aujourd'hui même, de la Fondation des écoles suisses privées.

Nous sommes à la veille d'une nouvelle étape importante pour l'avenir de l'école privée. Tous ceux qui participent à cette entreprise sont aujourd'hui nos invités, que ce soit à titre d'initiateurs, de promoteurs, d'exécutants ou de propagateurs auprès du public des idées qui nous tiennent à cœur.



*Le créateur de la Fondation
Franz Michel...*

La création, ce jour, de la «Fondation des écoles privées suisses» marque d'une importante pierre blanche l'histoire de l'école privée. Nous sommes fiers de la mission qui lui incombe. Nous devons encore nous débarrasser du préjugé détestable qui consiste à considérer que nous sommes là pour instruire des privilégiés.

Les quelque 400 écoles privées (225 FSEP) en activité dans notre pays forment environ 100000 élèves chaque année.

Le besoin – dans le domaine de la politique de formation – d'écoles privées est démontré. La souplesse de notre enseignement nous permet de former

- des élèves d'une intelligence supérieure à la moyenne,
- des élèves qui se heurtent à des problèmes dans les écoles publiques,
- des jeunes pour lesquels les possibilités de formation sont restreintes, p. ex. des handicapés, des artistes, des sportifs,
- des élèves dont les parents choisissent l'école privée pour des raisons idéologiques ou éthiques.

Par rapport à l'école publique, nous sommes cependant fortement désavantagés en raison de la législation en vigueur dans notre pays et du profond enracinement de cette forme traditionnelle d'enseignement. Les élèves qui terminent leur scolarité dans une école privée, (ou leurs parents) paient assez cher leur choix. Non pas que nous soyons plus coûteux que l'école publique, mais celui qui fréquente l'école privée ne doit pas payer seulement l'écolage, le matériel scolaire, les frais de déplacement et de repas, mais en plus, en versant ses impôts, il finance les mêmes dépenses de l'école publique, toutefois sans pouvoir faire la moindre déduction.

Notre Fondation doit permettre à des enfants des couches de notre population dont les revenus sont modestes de fréquenter eux aussi une école privée. Je suis convaincu que le succès de cette Fondation sera déterminant dans une large mesure pour le crédit, le prestige et pour le rôle des écoles privées en Suisse sur le plan de l'éducation et de la politique sociale. Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous portez à ces questions et de votre appui.

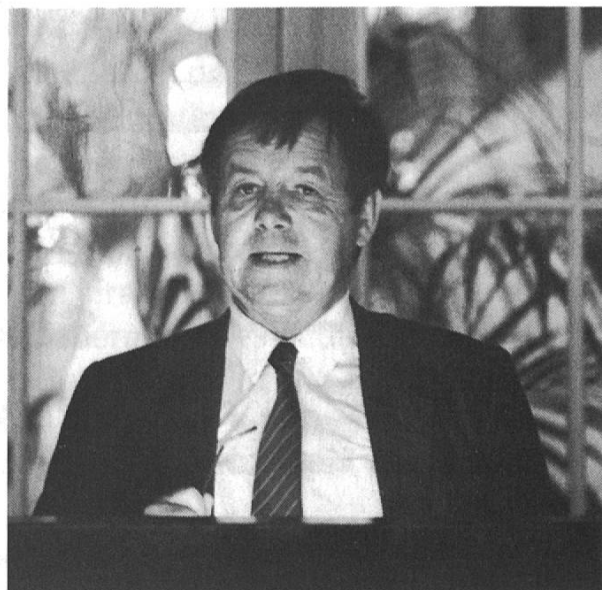
Allocution de M. Jean-Pierre Bonny

avocat et Conseiller National

L'égalité des chances en matière de formation est un postulat important pour l'avenir de notre pays.

L'évolution économique et technologique de la Suisse et les exigences futures impliquent un nombre toujours plus élevé de travailleurs qualifiés.

La répartition des tâches entre l'école privée et l'école publique, issue de l'économie de marché, a fait ses preuves.



... et le président Jean-Pierre Bonny

Toutes deux ont leurs fonctions, leur place et sont reconnues comme telles. Il est oiseux de creuser un fossé entre l'école publique et l'école privée. Le monde du travail modifie rapidement et profondément ses structures, ce qui exige une offre très variée de possibilités de formation et de perfec-



ECOLE MOSER
CHÊNE-BOUGERIES - GENÈVE - NYON

Enseignement secondaire et Maturité fédérale
pour élèves externes

Direction: 136, ch. De-La-Montagne 1224 Chêne-Bougeries
Téléphone 022 48 44 45



Primarschule

(5. und 6. Klasse)

Sekundar-/Realschule

Progymnasium

(10. Schuljahr)

Die **Privatschule** auf dem Lande mit **80jähriger Tradition** bietet fern von der Hektik der Stadt einen den heutigen Bedürfnissen angepassten, umfassenden Unterricht (Mitglied des Verbandes Schweizerischer Privatschulen VSP).

Wir offerieren **überwachte Aufgabenstunden, kleine Klassen, Nachhilfe- und Förderstunden, Prüfungsvorbereitungen, Berufsabklärung, Handwerkskurse, Informatikkurse, Sportveranstaltungen, sinnvolle Freizeitgestaltung.** Vorwiegend Zürcher Lehrplan.

Wir machen Schule für Schüler!

CH-8546 Kefikon (zwischen Frauenfeld und Winterthur), Telefon 054 55 12 25

Leitung: R. Bach

tionnement, pour lesquelles ce ne sont pas les organismes responsables qui sont déterminants, mais la qualité et l'initiative.

L'école privée joue un rôle créateur indispensable. Elle a comblé la lacune que constituait la 10^e année scolaire, elle remplit des tâches importantes dans le domaine de la formation des adultes, elle a une fonction éducatrice en matière d'écoles paramédicales, elle découvre de nouvelles tâches de formation, comme, par exemple, une formation commerciale pour l'économie agricole.

En 1985, le souverain, dans le cadre de la votation concernant la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, a nettement repoussé la cantonalisation envisagée des bourses d'études. L'analyse des votes a montré notamment que 90 pour cent de ceux qui allèrent aux urnes estimaient qu'une bonne formation ne doit pas être le privilège de couches économiquement favorisées de la population.

Voilà pourquoi nous avons créé aussi pour les écoles privées une Fondation pour l'octroi de bourses d'études. J'en ai assumé la présidence avec joie et avec la conviction qu'il s'agit là d'une bonne chose, ouverte sur l'avenir.

La tâche de la Fondation qui vient d'être créée est claire et sans équivoque. L'accomplissement de cette tâche exige des moyens si nous voulons prendre au sérieux notre mission de politique sociale.

Dans une première phase, nous nous efforçons de constituer un capital de fondation le plus important possible.

Notre action se développera ensuite progressivement pour que nous ne nous heurtions pas trop rapidement aux limites de notre tâche. Pour atteindre notre objectif, nous avons besoin d'un solide appui de l'économie privée.

Le Conseil de Fondation

Président:

M. Jean-Pierre *Bonny*, Conseiller National, avocat.

Membres:

Mme Monika *Weber*, Conseillère Nationale, Secrétaire générale de la Fédération Suisse des Employés de Commerce.

M. Heinz *Allenspach*, Conseiller National, délégué et directeur de la Fédération Centrale des organisations patronales suisses.

M. Vital *Darbellay*, Conseiller National, directeur.

M. Franz *Michel*, Président de la Fédération des écoles privées de Suisse alémanique et du Tessin.

Marchstein in der Geschichte der Privatschulen

Nach der formellen Gründung der Stiftung Schweizerischer Privatschulen betonte Franz Michel, Präsident des VSP, der heutige Tag sei ein bedeutender Marchstein in der Ge-

schichte der schweizerischen Privatschule, denn es gehe darum, sie vom Odium zu befreien, sie stehe nur ein paar Privilegierten offen. Einmal mehr wies der Referent auf die flexiblen Bildungsmöglichkeiten der Privatschule, die überdurchschnittlich Begabten, Schülern mit Problemen an der Staatschule, Jugendlichen mit Ausbildungseinschränkungen wie Behinderten, Künstlern, Sportlern, aber auch Schülern, deren Eltern aus weltanschaulichen oder ethischen Gründen eine Privatschule wählen, anpassungsfähig zur Verfügung steht. Mit der neuen Stiftung gehe es nun darum, auch Kindern einkommensmässig schwächerer Schichten unserer Bevölkerung den Besuch einer Privatschule zu ermöglichen. Der Erfolg dieser Stiftung entscheide zu einem schönen Teil über das Ansehen und die bildungs- und sozialpolitische Rolle der Privatschule in der Schweiz.

Stiftungspräsident Nationalrat Jean-Pierre Bonny war als ehemaliger BIGA-



Regierungsrätin Leni Robert und Fred Haenssler...



... sowie Gäste und Presseleute wissen...



... dass es noch vieler Industrie- und Dienstleistungsunternehmen bedarf, die dem Beispiel von François Milliet folgen, um der Stiftung die finanzielle Basis zu sichern.

Direktor bestens plazierte, um die Funktion der Stiftung vor allem in der Perspektive des Postulats der Chancengleichheit aufzuzeigen. Die marktwirtschaftlich gewachsene Aufgabenteilung zwischen öffentlicher und privater Schule habe sich bewährt. Beide hätten ihre Funktion, ihre Stellung und ihre Anerkennung. Es sei müssig, eine Kluft zwischen öffentlicher und privater Schule aufzureis-

sen. Nach einem Exkurs des Referenten zum heftigen technologischen Strukturwandel und den sich rasch ändernden Bedürfnissen der Berufswelt schloss der Referent den Kreis seiner Argumentation mit einem Kompliment an die innovative Kraft der Privatschule, die wesentlich dazu beitrage, das Angebot an Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten in unserem Land breit zu fächern. Dabei entscheide nicht die Trägerschaft, sondern die Qualität des Bildungsangebots. In diesem Kontext erblickt J.-P. Bonny auch die wichtigste Funktion der Stiftung.

K.

INFORMATIONEN DES VSP INFORMATIONS FSEP

Bénédict-Schulen

St. Gallen und Winterthur

Bénédata Computer-Kurse im Free-System

Die Bénédata-Computerschule setzt sich zum Ziel, ihren Kursteilnehmern eine betont praxisbezogene Ausbildung zu vermitteln. Die Ausbildung soll auf modernsten Personal-Computer-Systemen erfolgen, damit die erworbenen Kenntnisse am Arbeitsplatz effizient eingesetzt werden können.

Mit dem interaktiven Lernprogramm werden dem Kursteilnehmer an modernsten IBM-Personal-Computersystemen die Grundlagen von «Hardware» und «Software», die Flussdiagrammtechnik sowie die Einführung in die Programmiersprachen BASIC,

PASCAL oder COBOL vermittelt. Dadurch, dass jeder Kursteilnehmer an seinem eigenen Personal-Computer arbeitet, soll er befähigt werden, aufgrund einer praktischen Aufgabenteilung ein Flussdiagramm zu entwickeln und das entsprechende Programm zu schreiben und anschließend auszutesten.

Neben den EDV-Grundlagen und Programmierkursen führt die Bénédata Computerschule aber auch eine Vielzahl von Anwender-Kursen durch wie: Textverarbeitung, Fakturierung, Business Graphics, Multiplan usw.

Zudem werden Berufsausbildungen für Programmierer, EDV-Projekt-Manager und Wirtschaftsinformatiker durchgeführt. Diese Berufsausbildungen werden als berufsbegleitende Lehrgänge (Abend- oder Samstagsschule; Dauer 6–18 Monate) oder als Tagesschule (Dauer 4–12 Monate) angeboten. EDV-Spezialisten mit einer qualifizierten Ausbildung verfügen auf dem Arbeitsmarkt über gute Berufschancen.

Ausbildungsnovum von Ortega SG *Kaufmännischer Intensivkurs*

Das insgesamt 30 Lektionen pro Woche umfassende und ein Semester (November 1987 bis März 1988) dauernde Ausbildungsprogramm soll in erster Linie jene Mittelschulabsolventen ansprechen, die ohne Hochschulabschluss möglichst rasch in die Wirtschaftspraxis einsteigen möchten. Aber auch für Seminaristen, die nach Beendigung ihrer pädagogischen und didaktischen Ausbildung ihren wirtschaftlichen Horizont erweitern wol-